

Rapport d'événement et de rétroaction Inondations 2017

Faire de Montréal une communauté résiliente aux inondations

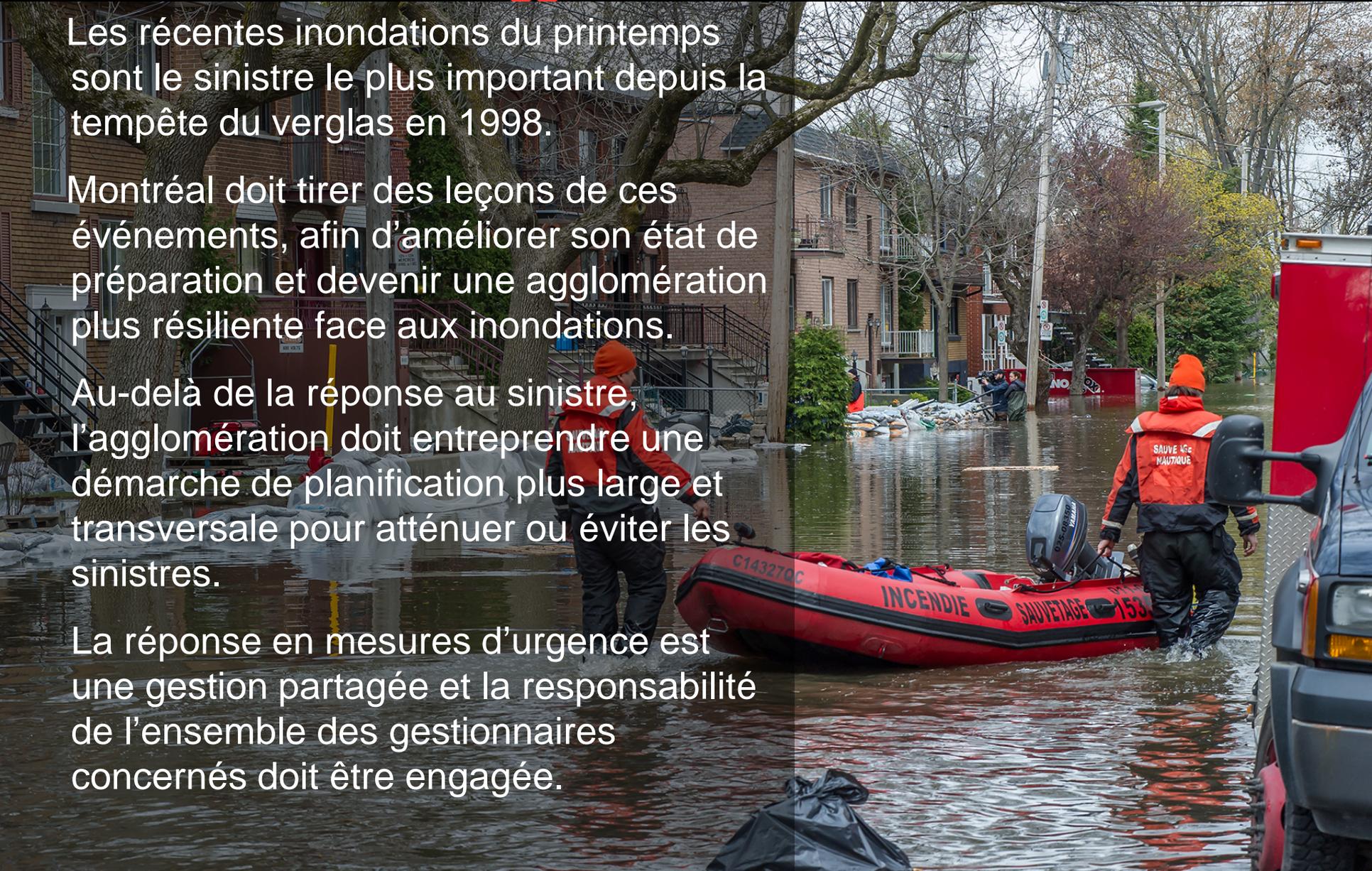


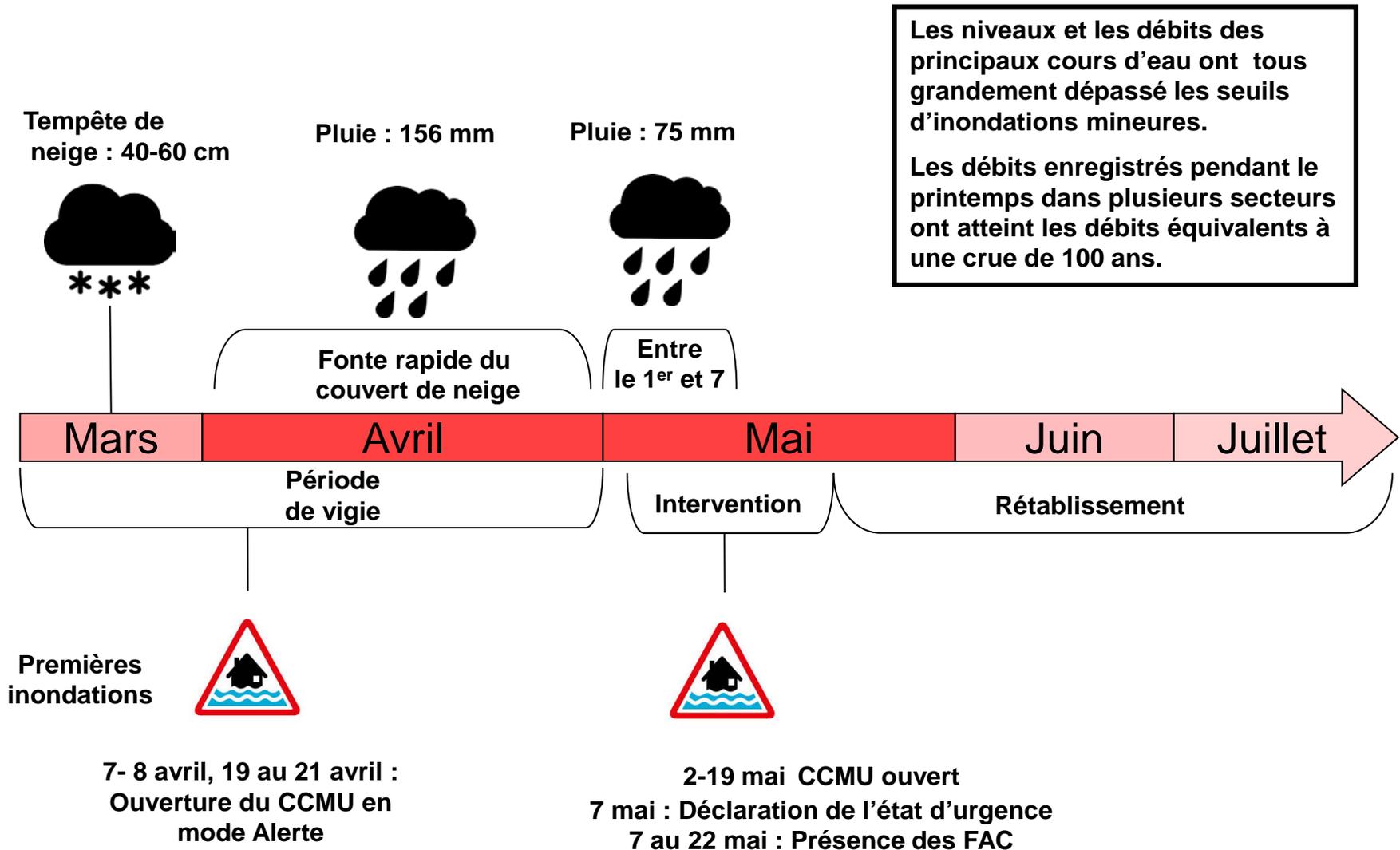
Les récentes inondations du printemps sont le sinistre le plus important depuis la tempête du verglas en 1998.

Montréal doit tirer des leçons de ces événements, afin d'améliorer son état de préparation et devenir une agglomération plus résiliente face aux inondations.

Au-delà de la réponse au sinistre, l'agglomération doit entreprendre une démarche de planification plus large et transversale pour atténuer ou éviter les sinistres.

La réponse en mesures d'urgence est une gestion partagée et la responsabilité de l'ensemble des gestionnaires concernés doit être engagée.





Humains

- 1100 sinistrés
- 430 résidences inondées
- 45 familles toujours hébergées à l'hôtel*



*Croix-Rouge canadienne

**Service des finances, Ville de Montréal

Infrastructures

- 42 commerces inondés
- Nombreuses rues et ponts fermés
- Fermeture d'écoles et de garderies
- Fermeture d'un PDQ et d'une caserne
- Relocalisation des TP de Pierrefonds-Roxboro

Financiers**

- 8,014M\$ de dépenses



Points positifs

- Déploiement efficace du PSCAM et du PPI
- Déploiement rapide de la structure de sécurité civile
- Dévouement et implication du personnel
- Mise en place des centres d'opérations d'urgence en arrondissement / ville

• Points à améliorer

- Planification sur les méthodes, normes et règles de constructions résilientes et d'infrastructures vertes
- Arrimer les structures de coordination
- Préciser les rôles et responsabilités
- Améliorer les communications aux citoyens
- Optimiser les analyses des niveaux hydrologiques



Assurer une meilleure planification stratégique

- Finaliser la cartographie des cotes de crue du territoire montréalais, en tenant compte des connaissances acquises lors des inondations 2017 et évaluer la pertinence de l'intégrer au Schéma d'aménagement et de développement.
- De concert avec la CMM, collaborer à l'élaboration d'une méthodologie d'identification des zones d'inondation commune à l'archipel de Montréal.
- Coordonner la révision de la cartographie des zones inondables et développer une cartographie de risque évolutive permettant de quantifier la vulnérabilité des secteurs et d'identifier des solutions d'adaptation.



Assurer une meilleure planification stratégique (suite)

- Entreprendre une démarche de planification stratégique sur les méthodes de mitigation, normes et règles de constructions résilientes et d'infrastructures vertes qui intègre :
 - une évaluation rigoureuse de la pertinence et de la faisabilité visant une planification cohérente et concertée de digues permanentes;
 - une revue des méthodes et solutions privilégiées à l'international;
 - une évaluation des impacts environnementaux des mesures répertoriées;
 - un plan d'action intégré de mise en œuvre cohérent avec les enjeux hydrologiques, environnementaux et sociaux.



Assurer une meilleure planification stratégique (suite)

- Définir une vision de l'aménagement en plaine inondable et identifier des solutions à long terme reflétant le risque présent.



- Mettre en place un comité des réseaux et infrastructures essentielles visant à développer et partager l'expertise en matière d'infrastructures essentielles, afin de bonifier l'état de préparation de ces réseaux; et assurer une liaison avec l'OSCAM en situation de mesure d'urgence.

Améliorer la planification opérationnelle

- Réviser le PPI Inondations : révision des indicateurs de mobilisation, précision des rôles et responsabilités, bonification des outils de support ainsi que le développement d'une section spécifique à la phase RÉTABLISSEMENT.
- En collaboration avec les arrondissements et villes liées, élaborer un plan de mise en oeuvre de digues temporaires en fonction des niveaux d'eau et en confier la responsabilité aux arrondissements et villes liées.



- Réviser la structure de coordination et de gestion des COUS ainsi que réviser les besoins et le contenu de la formation de coordination de site de sinistre et intégrer celle-ci au calendrier de formation des premiers intervenants susceptibles d'agir à cet effet.

Améliorer la planification opérationnelle lors de prochaines inondations (suite)

- Revoir les processus et mécanismes d'anticipation des niveaux et débits d'eau, afin d'améliorer la prise de décision à court, moyen et long terme.
- Clarifier les responsabilités en phase de RÉTABLISSEMENT associées à la gestion des matières résiduelles et des retours liés aux surplus d'approvisionnement.
- Mettre en place une procédure d'inspection des domiciles intégrant les différents aspects à considérer lors de leur réintégration.



Améliorer et bonifier nos différents plans et outils

- Réviser et modifier le PSCAM en fonction des apprentissages réalisés. Inclure la révision des niveaux d'avis et de mobilisation par l'intégration d'un niveau associé au rétablissement et la clarification des rôles et responsabilités.
- Procéder à une révision du processus de gestion des demandes en mesures d'urgence en systématisant la façon de procéder et permettant une traçabilité de celles-ci.





Assurer une coordination efficace des intervenants

- Évaluer, avec le MSP, la possibilité de mettre en place un processus de demande et de soutien des instances des paliers gouvernementaux plus souple et plus rapide (exemple : mobilisation des FAC, rencontres citoyennes, etc.).
- Évaluer la possibilité de confier la coordination du COUS à un représentant de l'arrondissement ou de la ville liée en raison de leur connaissance du territoire et de leurs responsabilités lors d'inondations.



Assurer une meilleure communication

- Élaborer un plan de communication spécifique lors d'inondations.
- Établir une stratégie permettant de répertorier les personnes jugées vulnérables ainsi que des moyens de communication, afin de leur transmettre des messages spécifiques et un accompagnement adapté lors d'un sinistre majeur.
- Élaborer une approche pour la gestion des besoins et offres en dons et en bénévolat lors d'une mesure d'urgence.
- Assurer une redondance du service 311 pour éviter les interruptions de service lors de mesures d'urgence.



Bonifier le support offert aux employés de l'agglomération de Montréal

- Mettre en place un plan de relève des effectifs dès le début de l'événement et développer des ententes entre arrondissements et villes liées favorisant le prêt de ressources humaines et matérielles en situation de crise. Aussi, définir comment les arrondissements pourraient être en mesure de prêter du personnel aux villes liées.

Assurer l'imputabilité des gestionnaires quant à l'état de préparation de leur Mission

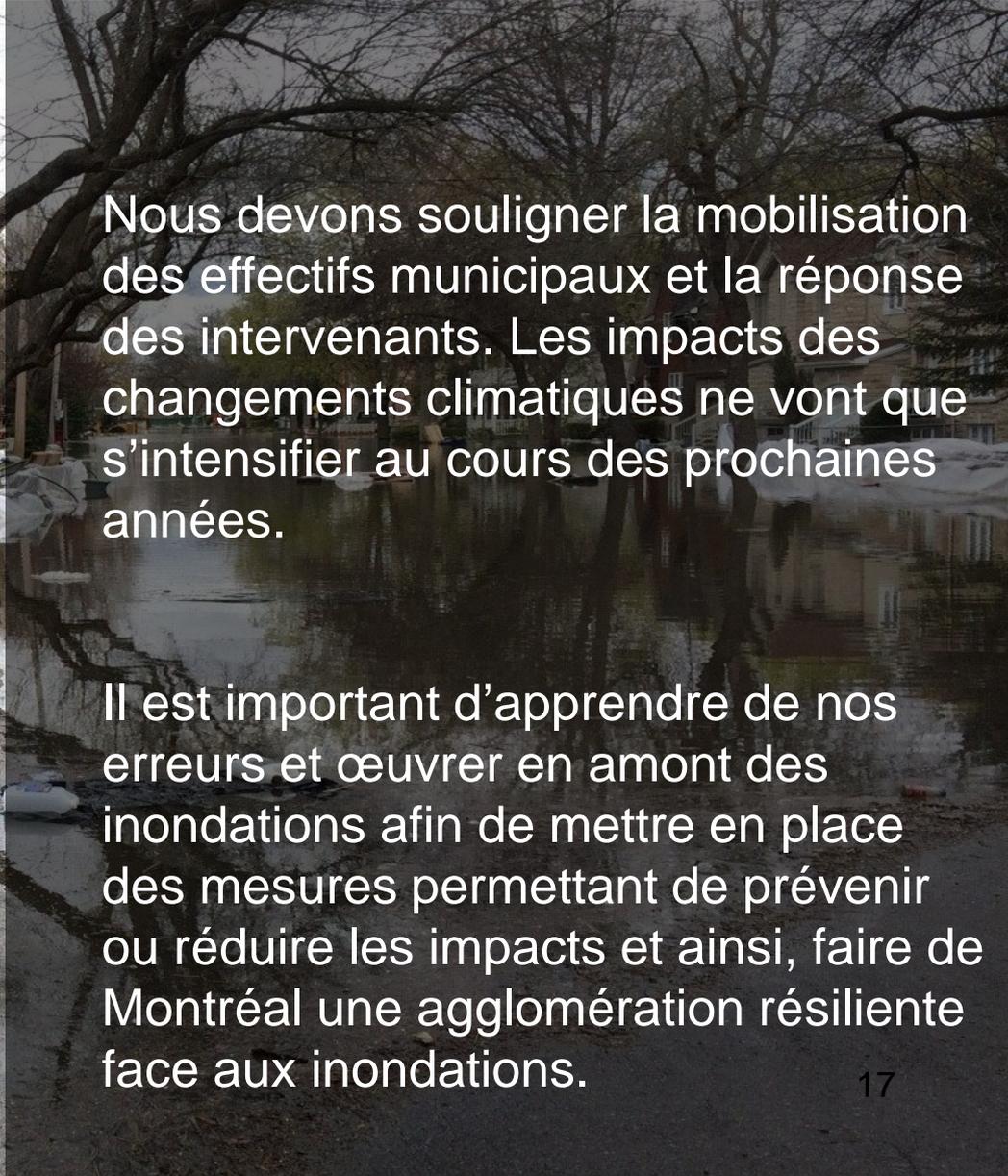
- Que les responsables de mission (directeurs) rendent compte à la Direction générale de leur état de préparation et que la responsabilité soit incluse dans leur description de poste. Émettre un encadrement administratif à cet effet.



Réduire la vulnérabilité et accentuer l'état de préparation des citoyens et citoyens corporatifs

- Poursuivre les efforts afin d'accroître l'état de préparation des citoyens.
- Soutenir et bonifier l'état de préparation des citoyens corporatifs (commerces et places d'affaires) et planifier des mesures permettant un rétablissement optimal de ces derniers conjointement avec le Service du développement économique.





Nous devons souligner la mobilisation des effectifs municipaux et la réponse des intervenants. Les impacts des changements climatiques ne vont que s'intensifier au cours des prochaines années.

Il est important d'apprendre de nos erreurs et œuvrer en amont des inondations afin de mettre en place des mesures permettant de prévenir ou réduire les impacts et ainsi, faire de Montréal une agglomération résiliente face aux inondations.